

# LEMBACH - MATTSTALL

## Wàs gïbt's nejes ? Quoi de neuf ?

- Juillet 2023 -



### Le mot du Maire



L'absence de pluie depuis plusieurs semaines est une vraie préoccupation pour tous. La chaleur de ce mois de juin nous fait craindre d'autres épisodes caniculaires pour cet été. Nos espaces verts s'assèchent sous le soleil et jaunissent déjà, les arbres perdent leurs feuilles prématurément.

Depuis quelques années, la gestion de la ressource en eau est devenue pour nous un sujet prioritaire. Nous sommes des utilisateurs attentifs dans nos communes. Il est parfois difficile de faire comprendre à nos concitoyens les mesures de restrictions d'usage de l'eau nécessaires à mettre en œuvre. C'est pour cela que dans nos projets de voiries, il est primordial et urgent de favoriser au maximum l'infiltration de l'eau au point de chute afin de limiter le ruissellement et le surdimensionnement des conduites.

En ce début d'été, il est important de penser aux populations fragiles ou exposées à la chaleur. Soyons vigilants à l'égard de nos voisins âgés ou isolés.

Le mandat d'élu est de plus en plus difficile. Avant qu'un projet n'aboutisse, il faut surmonter la complexité des règlements, étudier les financements possibles, faire face aux désaccords et aux divergences d'intérêts des uns et des autres, tenir compte de la hausse des prix et des aléas normatifs. Les élus subissent de plus en plus la « judiciarisation » des contestations de certains de leurs administrés.

L'actualité récente montre des agressions verbales avec insultes et menaces mais également des agressions physiques envers des maires (*ou autres élus*) dans l'exercice de leurs fonctions. Au-delà des épisodes médiatiques, quelles situations individuelles vivent ces élus ou ces agents publics, qui subissent ces actes et combien restent non révélés au grand jour ? Cette violence à l'égard des élus montre la profondeur de la crise sociale et civique. Il s'agit d'une crise démocratique qui révèle le déclin de l'autorité républicaine et la banalisation d'une violence débridée commise par des personnes qui n'acceptent tout simplement pas les règles qui ne leur conviennent pas.

Nous traversons une crise des valeurs, du respect de la personne et de la représentation, y compris au niveau local, niveau longtemps épargné. Il est temps de promouvoir l'éducation civique et toutes les formes de participation citoyenne dans un monde bouleversé. Les troubles du voisinage et les incivismes récurrents dans notre commune sont les meilleurs exemples de cette crise des valeurs républicaines.

Alors que la France s'embrase, nous ne pouvons que souhaiter le retour au calme, au dialogue et à l'arrêt des violences. Il s'agit d'appeler nos concitoyens à la responsabilité et au respect des lois de la République qui permettent la libre expression des revendications. La violence n'est pas la solution, elle est même le problème. Tout doit être fait pour garantir l'ordre républicain et la justice. Les moyens de sécurité doivent être adaptés au degré de violence et la Justice doit faire son travail pour établir la responsabilité de chacun.

D'importants chantiers se terminent, d'autres sont en cours et certains restent à venir. Malgré la hausse des prix pour l'ensemble de ces chantiers, j'ai proposé au conseil municipal de ne pas procéder à une hausse des taxes pour notre commune, comme ont pu le faire de très nombreuses villes de France. Cette hausse des taxes s'ajouterait à l'inflation et pénaliserait nos concitoyens.

La bonne nouvelle de ce début d'été est l'annonce du passage de la flamme olympique, **le 26 juin 2024**, entre le camping du Fleckenstein et le château de Fleckenstein. Notre commune a été choisie grâce à la **Collectivité européenne d'Alsace** qui a acheté les droits à l'image. Notre commune sera sous les feux des projecteurs, aux cotés de grandes agglomérations comme Strasbourg, Mulhouse, Colmar, Saverne, Huningue et Marckolsheim. Il y aura de belles retombées pour notre village. Cela fait quelques mois déjà que je planche sur le sujet. C'est à la commune de s'occuper de la logistique sur le terrain et de la sécurité qui est de la responsabilité du Maire, tout en respectant les règles imposées par **Paris 2024**.

**Je vous souhaite, à toutes et à tous, lieue lembacher, d'excellentes vacances d'été.**

*Christian Trautmann, maire*

### Mattstall

Voilà l'été, le temps des apéros, des fêtes, des rencontres entre amis et pourtant beaucoup de petites mains s'affairent à satisfaire les touristes et les vacanciers. L'association du village peaufine l'organisation du « **Blumedaerfelfecht** » qui aura lieu le **27 août à Mattstall**. Une belle fête nature en perspective.

En ce sens, le **dimanche de Pentecôte**, un repas organisé pour et par les bénévoles a réuni **50 personnes**, un bon moment passé ensemble. Bien sûr la porte est toujours ouverte à toutes celles et ceux qui voudraient rejoindre le groupe.

La végétalisation du cimetière en **trèfle blanc** et **sedum** est en place. Une tonte régulière représente un tiers du travail d'avant et devrait permettre d'accueillir les visiteurs et les abeilles avec le sourire.

Les visiteurs plébiscitent la propreté et le fleurissement de notre village. Un grand merci à vous. J'ai présenté le village lors d'un audit "**Commune Nature**" ... Verdict à l'automne.

La réfection des anciennes toilettes de l'école est en cours (*carrelage, sanitaire*). Sont prévus également le changement des fenêtres et portes de la maison communale, ainsi que la réfection de l'escalier de l'église.

Les choses avancent, là où les gens prennent les décisions ensemble. Personne ne nous dictera la conduite à adopter, surtout quand c'est notre argent que l'on dépense.



**Restez en bonne santé ! Je vous souhaite un bel été en restant à votre service.**

**Charles Suss**

# Comptes administratifs 2022

Budget principal COMMUNE			
DEPENSES		RECETTES	
Report 2021 <i>(section investissement)</i>	321 293.68	Report 2021 <i>(section fonctionnement)</i>	580 666.04
Fonctionnement	1 233 026.19	Fonctionnement	1 463 338.52
Investissement	279 957.71	Investissement	1 035 520.28
Reste à réaliser	628 077.08	Reste à réaliser	161 813.45
TOTAL	2 462 354.66	TOTAL	3 241 338.29

Budget ZONE ARTISANALE			
DEPENSES		RECETTES	
Report 2021		Report 2021	13 229.28
Fonctionnement		Fonctionnement	-
Investissement		Investissement	-
Reste à réaliser			-
TOTAL		TOTAL	13 229.28

Budget CAMPING			
DEPENSES		RECETTES	
Report 2021		Report 2021 <i>(section fonctionnement et section investissement)</i>	182 630.90 11 536.08
Fonctionnement	150 467.02	Fonctionnement	169 859.16
Investissement	169 859.16	Investissement	450 549.51
Reste à réaliser	907 892.60	Reste à réaliser	793 356.00
TOTAL	1 228 218.78	TOTAL	1 657 712.49

Budget LOTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Report 2021	0.20	Report 2021	1 368.40
Fonctionnement	123 211.56	Fonctionnement	83 314.18
Investissement	124 579.96	Investissement	123 211.56
Reste à réaliser			
TOTAL	247 791.72	TOTAL	207 894.14

## Budgets primitifs 2023

Budget principal COMMUNE			
DEPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	2 010 881.63	Fonctionnement	2 010 881.63
Investissement	1 877 656.36	Investissement	1 877 656.36
TOTAL	3 888 537.99	TOTAL	3 888 537.99

Budget ZONE ARTISANALE			
DEPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	57 484.28	Fonctionnement	57 484.28
Investissement	57 479.28	Investissement	57 479.28
TOTAL	114 963.56	TOTAL	114 963.56

Budget CAMPING			
DEPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	422 000.00	Fonctionnement	422 000.00
Investissement	1 270 882.43	Investissement	1 270 882.43
TOTAL	1 692 882.43	TOTAL	1 692 882.43

Budget LOTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	70 956.76	Fonctionnement	70 956.76
Investissement	31 054.18	Investissement	31 054.18
TOTAL	102 010.94	TOTAL	102 010.94

## Points travaux



**Trois appartements de l'école** ont été entièrement rénovés avec renouvellement des équipements sanitaires et des cuisines, mise aux normes électriques, réfection des peintures.  
**Les éventuels locataires peuvent prendre contact avec la mairie.**

**Le lavoir, rue des Écoles**, est enfin terminé. Les travaux ont pris du retard pour diverses raisons : soucis de personnel de l'entreprise, délais pour la demande de subvention (40 % de la Collectivité Européenne Alsace), réglementation sur les cours d'eau qui nous empêchait de travailler à certaines périodes de l'année. L'ancien lavoir était en bois de sapin, le nouveau est en bois de chêne, d'une durée de vie plus longue. Une poutre horizontale a été rajoutée afin de consolider l'ancrage sur les plots et ainsi renforcer le contreventement.

Durant l'hiver et jusqu'en début du printemps, le **SDEA** a procédé **au remplacement du surpresseur de la Résidence « Les Châtaigniers »** qui était en fin de vie. Nous avons profité de ces travaux pour mutualiser l'alimentation en eau de la résidence et celle du **village de Pfaffenbronn**. Ainsi il n'y a plus qu'une seule conduite. Les travaux ont été effectués par l'entreprise **Eurovia** de Wissembourg.

**Les travaux de voirie à Pfaffenbronn et ruelle de Woerth** à Lembach sont à présent terminés. Le réseau téléphonique et l'éclairage public ont été renouvelés avec mise en place d'ampoules LED, permettant une économie d'énergie, un réglage des plages horaires d'éclairage a également été mis en place. À Pfaffenbronn, nous avons séparé les eaux pluviales du réseau d'assainissement en posant une tranchée infiltrante dans la chaussée. Les trottoirs ont été réalisés en **stabilisé**, un support qui permet à l'eau de s'infiltrer. Il faudra de plus en plus permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer au plus proche de son point de chute, pour limiter au maximum le ruissellement.



**Au terrain de camping du Fleckenstein**, nous avons procédé au renouvellement de l'ensemble des réseaux d'assainissement, du réseau d'eau potable et des réseaux électriques sur la partie arrière afin de permettre l'installation de nano-habitats type « **ÛTE** ». Là aussi, les travaux ont pris du retard en raison des délais de livraison des bornes électriques et des nouveaux luminaires. La durée des travaux initialement prévue aurait dû nous permettre de louer les « **ÛTE** » dès cet été mais cela n'est plus possible, les travaux ne se terminant qu'en ce moment.

La fréquentation du camping est, comme l'année passée, à un niveau historique.

Une seconde tranche de travaux est prévue cet hiver avec renouvellement du réseau d'assainissement allant jusqu'au lagunage. Le réseau d'alimentation en eau devra être repris depuis l'entrée du camping vers la partie arrière afin d'assurer la sécurité incendie. **La mise en place d'une passerelle** au niveau de la surverse de l'étang permettra à nouveau l'accès vers l'autre rive de l'étang. Le remplacement de la passerelle vers l'île et l'aménagement de l'aire de jeu sont également au programme.



En 2024, auront lieu les travaux en rapport avec la continuité écologique de l'étang et ce afin d'améliorer la qualité de l'eau de l'étang et de la Sauer par la même occasion. Nous procéderons dans le même temps à la sécurisation des abords du camping, le long de la route.

# Projet photovoltaïque du « WILLERHOEH »



Depuis sa mise en place en 2020, la nouvelle équipe s'efforce de trouver des solutions pour les différents sites militaires laissés à l'abandon depuis des dizaines d'années par les services de l'État. Le ministère de la Défense, suite à la fermeture de Drachenbronn, se désintéresse encore davantage de l'avenir de ses propriétés sur notre commune et ce d'autant plus que tout est géré depuis Bordeaux.

À plusieurs reprises, j'ai écrit au ministre de la Défense, aux sénateurs, aux députés pour faire avancer ce dossier. Je déplore que la situation n'évolue pas aussi vite que je le voudrais. Afin de me satisfaire et en réponse à mes nombreux courriers, l'armée a fait procéder à un « **petit entretien** » cet hiver, au niveau de la « **Cité des Cadres** ».

En 2021, la commune a réussi à acquérir les bâtiments du « **Casernement de Sureté** », tombés en ruines, grâce à un portage de l'**Établissement Public Foncier d'Alsace**.

Les différentes études et diagnostics effectués nous font dire que la meilleure valorisation du site serait la destruction de ces bâtiments. De plus, ceci nous permettrait de bénéficier d'une zone de compensation en vue de créer un nouveau lotissement.

Par **délibération du 15 mars 2022**, le conseil municipal a validé l'acquisition de l'ensemble des terrains militaires au-dessus de l'ouvrage de la Ligne Maginot, soit 26,5 ha. Le but premier de cet achat a été de pérenniser l'ouverture au public du site du « **Four à Chaux** », sachant que l'autorisation d'ouverture au public de ce site touristique est échue depuis le **28 février 2023**.



Faire disparaître ce site touristique aurait été un non-sens dans le travail de mémoire qui est fait autour d'une des pages les plus sombres de l'histoire de Lembach. Se souvenir de cette période est aussi important que de garder le lien avec nos ami(e)s de **Droux**, terre d'accueil de nos familles lors de l'évacuation.

Une fois la décision prise de pérenniser ce site, il faut se préoccuper de la valorisation des terrains au-dessus de l'ouvrage, sachant qu'il existe une pollution pyrotechnique à cet endroit. Il en est de la responsabilité du propriétaire et du maire de mettre en œuvre tous les moyens pour assurer la sécurité de la population. La pollution pyrotechnique est un problème majeur sur ce terrain et je me vois mal transmettre à nos enfants un tel risque à ciel ouvert. Cette année, cela fera 40 ans qu'a eu lieu l'accident à **Bremmelbach** où plusieurs enfants sont décédés suite à l'explosion d'un objet pyrotechnique avec lequel ils jouaient. Le feu de forêt **au Maimont** près de **Wengelsbach** l'an passé est sans doute lié à l'oxydation d'une ancienne bombe au phosphore.

Pour assurer la sécurité de ce site, il y a deux solutions, soit clôturer l'ensemble du site avec interdiction de tout accès (le Ministère des Armées a sécurisé ce site en y mettant une corde mais cela n'a pas empêché les curieux d'y accéder), soit dépolluer le site. Ces deux solutions auraient des coûts pharaoniques pour la commune et donc pour le contribuable de Lembach quand bien même il y aurait des subventions. Cela engendrerait une hausse des taxes uniquement pour financer cette opération.

Une autre solution est de faire porter la dépollution par le privé et ce dans le cadre du développement des énergies renouvelables (**ENR**). Les services de l'État ont lancé un vaste plan de développement des ENR, soutenu par le **PETR d'Alsace du Nord** à travers le plan climat et la **Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn** dans le cadre de **TEPOS 2037**. Ce plan prévoit une autonomie de la production d'électricité au niveau de notre territoire. La production d'électricité grâce à des centrales au sol permettrait de produire de l'électricité à un moindre coût par rapport à des centrales installées sur les toitures. De plus, la superficie des toitures ne seraient pas suffisantes pour permettre le doublement de la production d'électricité nécessaire pour la décennie à venir, selon **Électricité Réseau de France**.

Par **délibération en date du 28 mars 2023**, le conseil municipal a validé la mise en place d'une promesse de bail d'une durée de trois ans avec un développeur de centrales photovoltaïques. Il s'agit de permettre à cette entreprise de réaliser, à ses frais, toutes les démarches nécessaires (*appel d'offres à la commission de régulation de l'énergie, autorisations environnementales, autorisations d'urbanisme, raccordement au réseau VRS, etc...*) pour la mise en place d'une centrale au sol sur une superficie **maximale de 15 ha**. L'entreprise retenue devra notamment organiser des réunions publiques afin d'informer la population quant à l'évolution du projet et permettre une participation financière des habitants. Les études pyrotechniques et la dépollution seront à la charge de l'entreprise et l'objectif est de retrouver un terrain propre lors du démantèlement qui sera également à la charge de l'entreprise.

En contrepartie, l'entreprise versera à la commune un loyer. De plus, la commune percevra les différentes taxes (*taxes foncières, taxe sur l'électricité, ...*), sans compter la taxe d'aménagement lors de l'obtention du permis de construire.

L'ensemble des retombées économiques pour la commune, la communauté de communes et la Collectivité européenne d'Alsace pour les 40 années à venir, sera autant d'impôts en moins pour le contribuable. À noter que depuis six ans, la commune n'a pas augmenté le taux de ses taxes et de ce fait, il lui faut trouver d'autres rentrées d'argent afin de financer les investissements prévus et à venir.



Ce vaste et ambitieux projet devra faire cohabiter l'écologie, le tourisme, la production d'électricité verte, la sécurité des promeneurs et le maintien des finances de la commune.

Entre les panneaux, la nature continuera à s'émanciper, les moutons s'occuperont de l'entretien. Un parcours pédagogique sera mis en place autour du site reliant le sentier de grande randonnée et le sentier des poètes.

À la fin du bail, la commune récupère un terrain propre et vierge de toute installation, tout en ayant pérennisé le travail de mémoire de ce site.

**La commune aura fait ce que le ministère des armées aurait dû faire depuis des dizaines d'années.**

**Christian Trautmann**

# Espaces verts et biodiversité

La commune poursuit ses efforts en vue de protéger voire de développer la biodiversité par une gestion différenciée de ses espaces verts.

La partie enherbée, le long de la route de Woerth, à l'entrée du village, reste une zone de fauche tardive tout comme la zone prairie du cimetière communal. Ce dernier est désherbé manuellement, plus aucun produit pesticide n'est utilisé.

Les plantations en pleine terre soit avec des plantes vivaces, soit avec des fleurs peu gourmandes en eau ont été favorisées cette année. Au niveau du bâtiment de la mairie les géraniums ont été maintenus, tradition oblige.



Par délibération, le conseil municipal, **en date du 24 janvier 2023**, a candidaté à la distinction « **Commune Nature** » portée par la région **Grand Est** et l'**Agence de l'Eau Rhin Meuse**. La démarche « Commune Nature » consiste à supprimer l'utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries, préserver les ressources en eau, sauvegarder et accroître la biodiversité. Cette distinction permet de récompenser les communes (ou autres gestionnaires d'espaces) qui s'engagent dans cette démarche. L'audit a eu lieu le **28 avril 2023**, nous attendons le verdict pour fin d'année.

## Nettoyage de printemps

Le **22 avril dernier** a eu lieu le nettoyage de printemps organisé par la commune. Dès **9 heures**, petits et grands, chacun armé de gants, gilet réfléchissant et sacs plastiques, sont partis à l'assaut des déchets le long des routes menant au village et dans les rues intramuros.

Même si la collecte a été moindre cette année, elle est encore beaucoup trop riche : **bouteilles plastiques ou verres, canettes, emballages divers et variés, mégots, masques, pneus et autres débris jonchent les bordures de nos routes**. Heureusement que tout au long de l'année, de nombreux volontaires se dévouent pour ramasser ce que d'autres jettent. Est-il plus simple de jeter ses déchets par la fenêtre de sa voiture que de les emporter chez soi pour les mettre à la poubelle ?



N'est-ce pas de la responsabilité de chaque citoyen de garder nos bords de route accueillants et propres et ainsi donner une belle image de notre village ?

## Collecte de sang



Le **27 juillet prochain** aura lieu une collecte de sang organisée par l'**EFS**, à **la Scierie**, de **17 heures à 20 heures**. Une collation sera servie à l'issue du don.

Si vous avez **entre 18 et 70 ans**, êtes en bonne santé et avez un peu de temps, n'hésitez pas, venez. Il s'agit d'un acte volontaire et bénévole, cet acte est irremplaçable car le sang ne peut être fabriqué, même en 2023. Grâce aux dons, des malades peuvent être sauvés que ce soit en cas d'hémorragie, de cancers, de maladies du sang, d'accidents de la route...

**Les Français partent en vacances, les malades sont toujours là ... ils comptent sur vous.**

## État civil 1<sup>er</sup> semestre 2023



### NAISSANCES

TAKIN Tyrell	2 janvier 2023
THOMAS Anna	7 janvier 2023
MESSMER Léana	15 février 2023
BISSESSUR Ayden	25 février 2023
ANDRIAMAHOLISON Tao	16 mars 2023
ROTH Maëron	27 mars 2023
LEITNER Léane	29 mars 2023



### DECES

GASS Gérard	8 janvier 2023
SUTTEL Maxime	7 janvier 2023
GERLINGER Charles	16 janvier 2023
MÜLLER Caroline née RIFFEL	1 février 2023
FREPPEL Jean-Paul	5 février 2023
KETTERING Hubert	18 février 2023
KREISS Georgette née NEUHART	1 mars 2023
BRUHL François	4 mars 2023
BERNHARD Michel	11 mai 2023



### MARIAGES

<b>Lembach</b>		
WENGERT Marie-Antoinette et SANDER Matthias	6 février 2023	
STAMMBACH Barbara et JOST Julien	3 juin 2023	
<b>Mattstall</b>		
DJEMA Zohra et GUTHMÜLLER Georges	3 avril 2023	

**Rappel** : ce numéro du bulletin municipal et de nombreuses autres informations relatives à la vie de notre village, sont disponibles sur le site internet de la Mairie à l'adresse : [www.lembach.fr](http://www.lembach.fr)



# L'eau, élément essentiel du cadre de vie Sauer-Pechelbronn

En cette période estivale et face à une situation nationale préoccupante en termes de disponibilité de l'eau, les médias relaient de nombreux messages d'information et de sensibilisation sur les usages de l'eau afin de faire évoluer les comportements et les pratiques de chacun.

Le changement climatique avec les épisodes récurrents et contradictoires de sécheresse et de fortes précipitations met notre ressource en eau sous tension et nous oblige à agir tous, collectivités, particuliers, industriels, agriculteurs pour la préserver. L'eau est un bien commun et une ressource indispensable pour notre santé, notre économie, nos écosystèmes et la biodiversité.

La Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn a identifié depuis plusieurs années l'eau comme un élément essentiel de la qualité du cadre de vie de notre territoire et mène en conséquence une politique de gestion et de développement transversal autour de l'eau. Son objectif est d'impliquer tous les acteurs locaux, de créer la concertation et de promouvoir la sobriété des usages de l'eau. Cette démarche s'inscrit dans son Contrat de Transition Ecologique.



Compétente pour l'ensemble des composantes du Cycle de l'Eau, la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn s'appuie sur les services du SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle) pour une gestion publique de l'eau. Les compétences Eau Potable, Assainissement et Grand Cycle de l'Eau (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) sont étroitement liées puisque que nous prélevons l'eau dans le milieu naturel pour notre consommation humaine et industrielle pour ensuite la rejeter dans les réseaux d'assainissement et la traiter dans des stations d'épuration avant de la rendre au milieu naturel dans les cours d'eau.

Tout au long de l'année, plusieurs instances du SDEA et de la Communauté de Communes permettent d'informer les élus sur les enjeux de l'eau, de recueillir leurs besoins, de construire des projets et de décider de leur réalisation. Pour la bonne appropriation des enjeux du cycle de l'eau au niveau communal et intercommunal, un élu de chacune des 24 communes du territoire est délégué aux instances du SDEA. Enfin pour un service au plus près des usagers, une antenne SDEA est implantée à Durrenbach, à côté de la Maison des Services.



Forage de Mitschdorf

**L'eau potable** consommée sur le territoire de la Communauté de Communes provient pour 83% de forages et pour 13% de sources. Les communes de Lembach, Langensoultzbach, Wingen, Obersteinbach et Niedersteinbach sont alimentées par leurs propres sources. Les autres communes sont alimentées par le forage de Mitschdorf à l'exception des Communes de Kutzenhausen, Merwiller et le hameau de Wengelsbach qui sont alimentés par les forages de syndicats voisins.

En 2022, à l'échelle des 24 communes de la Communauté de Communes, 1.046.000 m<sup>3</sup> ont été prélevés et 922.000 m<sup>3</sup> ont été utilisés pour la consommation humaine et industrielle. Le rendement des réseaux s'élève ainsi à 88%, ce qui en soit est un bon résultat mais signifie également que 12% de l'eau produite, soit 124.000m<sup>3</sup>, sont perdus par des conduites fuyardes. Pour réduire ces pertes, des programmes de renouvellement des réseaux sont déployés. Le plus ambitieux est celui du réseau des 17 communes alimenté par le forage de Mitschdorf et qui s'élève à 1% du réseau par an. Il faudra ainsi 100 ans pour renouveler ce réseau de 142km et transmettre progressivement aux générations futures une infrastructure pérenne.

Malgré les événements de sécheresse réguliers, la consommation d'eau des dernières années reste constante à l'échelle du territoire. Pour pallier aux pics de consommation en été et sécuriser notre consommation d'eau, une interconnexion avec le réseau voisin du Syndicat des Eaux de Reichshoffen existe et le projet d'un nouveau forage à Preuschdorf est en cours de réalisation. **Les efforts de sobriété de chacun d'entre nous restent néanmoins la première solution pour préserver notre ressource en eau.**

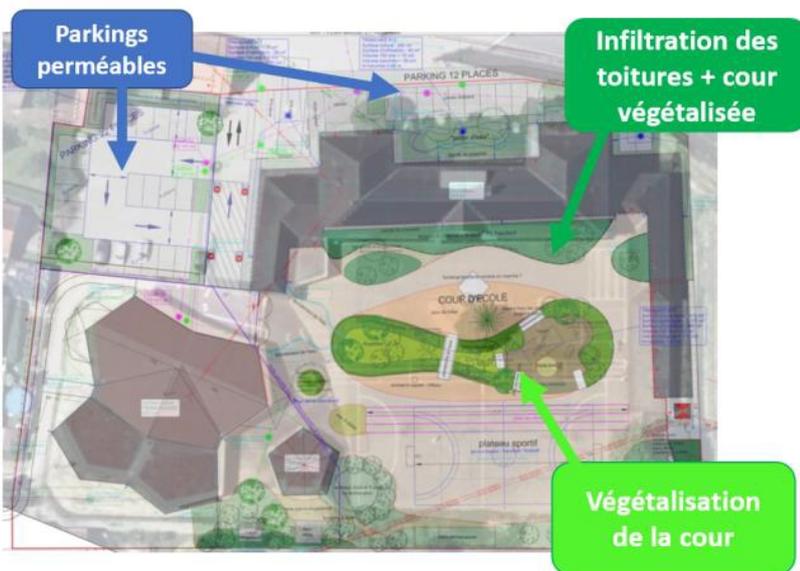
**En matière d'assainissement et d'épuration**, nos eaux usées sont collectées par plus de 230km de réseau et traitées par 9 stations d'épuration avant d'être restituées à la Sauer, au Seltzbach et à leurs affluents. Un vaste programme de réhabilitation de ces ouvrages d'épuration a été engagé depuis plusieurs années et il reste aujourd'hui les stations de Lembach et de Kutzenhausen à mettre aux normes. Les travaux sur ces deux ouvrages sont programmés à partir de 2024. La conformité des systèmes d'assainissement et la qualité des cours d'eau ne tient pas à la seule qualité du traitement des stations d'épuration mais également à l'impact des rejets directs des réseaux d'assainissement dans les cours d'eau par temps de pluie.



Station d'épuration de Gunstett

Pour réduire ces déversements vers le milieu naturel, il est aujourd'hui nécessaire de déracorder les eaux pluviales des réseaux et de désimperméabiliser nos voiries. L'eau pluviale est une ressource à part entière, qui gérée au plus près de son point de précipitation permet de recharger nos nappes phréatiques ou encore d'être utilisée pour arroser nos jardins et nos espaces verts.

Les communes de Kutzenhausen et de Lembach ont ainsi innové récemment lors des travaux de rénovations de plusieurs rues en privilégiant l'infiltration des eaux de chaussée à leur raccordement au réseau d'assainissement. La commune de Lembach procèdera prochainement à la désimperméabilisation de sa cour d'école. En remplaçant l'asphalte par des surfaces végétalisées et perméables, la température ambiante de la cour sera abaissée de plusieurs degrés. Les aménagements ainsi réalisés s'inscriront également dans des activités pédagogiques (gestion du cycle de l'eau, jardinage, observation de la biodiversité...).



Projet de désimperméabilisation de la cour d'école à Lembach

Dans le cadre de son programme de travaux sur les bâtiments périscolaires, la Communauté de Communes met en oeuvre des citernes de récupération des eaux de toiture pour l'arrosage des espaces verts communaux et communautaires. **Le changement de paradigme en matière de gestion des eaux pluviales sur le territoire face au changement climatique est ainsi bien engagé.**

Depuis 2018, la Communauté de Communes est compétente en matière de **Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI)**. Toujours en partenariat avec le SDEA elle a engagé plusieurs opérations pour améliorer la qualité écologique de ses cours d'eau, la Sauer et le Seltzbach. Une des priorités est de rétablir leur continuité écologique, c'est-à-dire de supprimer les ouvrages, seuils, vannage faisant barrage aux déplacements de la faune aquatique et au transport des sédiments charriés par les cours d'eau. Plusieurs ouvrages ont été effacés sur le Steinbach, le Soultzbach et la Sauer. Prochainement des travaux seront réalisés sur la Sauer en contournement de l'étang du Fleckenstein ou encore au centre-ville de Woerth. Un projet plus ambitieux pour le rétablissement de la continuité écologique de la Sauer sur 17 km à l'aval Gunstett en direction de la forêt de Haguenau est aujourd'hui en phase d'études. **En matière de protection contre les inondations par ruissellement**, plusieurs aménagements de zone de ralentissement des écoulements par des fascines ou des zones enherbées ont été réalisés sur le banc communal de Goersdorf pour protéger la commune de Woerth. D'autres projets sont en voie de réalisation au pied du Mont Gunstett.



Fascine

**L'ensemble de ces actions locales sur les composantes du Cycle de l'Eau de Sauer-Pechelbronn apporte une réponse globale au problème de la gestion de la ressource en eau sur notre territoire face au réchauffement climatique.**